

**Procès-verbal de la séance
du Conseil d'établissement**
de l'école Fernand-Seguin
tenue le mardi 15 novembre 2016, à 19 h 30,
au local d'anglais

Présences :

Catherine Ratelle	parent
Karine Morasse	parent
Gabrielle Lafond-Bélanger	parent
Karine Morasse	parent
Christophe Lobel	parent
Marie-Andrée Roy	parent
Manon Bilocq	enseignante
Nicole Mainguy	enseignante
Élise Jasmin	représentante des employés de soutien
Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Louise Roberge-Lemieux	directrice

Autre :

Danny Malenfant	stagiaire de Manon Bilocq
Florence-Delphine Bergeron	stagiaire de Nicole Mainguy

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Madame Catherine Ratelle annonce l'ouverture de la séance à 19 h 31 et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Vérification du quorum

Madame Catherine Ratelle nous informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Catherine Ratelle présente les points à l'ordre du jour aux membres du conseil d'établissement.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-28

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christophe Lobel **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

- | | |
|--------------------|--|
| 1 min ¹ | 1. Ouverture de la séance |
| 1 min | 2. Vérification du quorum |
| 3 min | 3. Adoption de l'ordre du jour |
| 5 min | 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016 |
| 10 min | 5. Suivi au procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016 |
| 5 min | 6. Période de questions du public |
| 10 min | 7. Invités spéciaux (s'il y a lieu) (Monsieur Denis Auclair) |

BLOC CONSULTATION ET DÉCISION

- | | |
|--------|--|
| 5 min | 8. Cadre d'organisation des Services éducatifs |
| 10 min | 9. Liste des écoles et leur aire de desserte |
| 10 min | 10. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles |
| 10 min | 11. Critères d'inscription pour 2017-2018 |
| 10 min | 12. Promotion (T-shirt) |
| 10 min | 13. Projet <i>Jeunes musiciens du monde</i> |
| 10 min | 14. Mesure 30170 |

¹ Les temps sont à titre indicatif seulement

5 min	15. Réveillon des élèves (document remis sur place)
5 min	16. Bazar de Noël
5 min	17. Nomination au poste de représentante du comité de parents
5 min	18. Souper de Noël (vins et fromages)

BLOC INFORMATION

10 min	19. Rapport de la présidente, correspondance et dépôt de documents
5 min	20. Rapport de la directrice
5 min	21. Rapport de la représentante au Comité de parents
5 min	22. Rapport de la représentante de l'O.P.P.
5 min	23. Question des membres
1 min	24. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre (11 décembre)

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-29

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Robillard-Beulac **ET RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016.

- Le procès-verbal du 19 octobre 2016 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016

Point 17 : 2^e puce : retiré le 2^e modifié

- Page 3 point 5 : Dès début décembre, tous les enfants recevront l'invitation pour participer à la caisse scolaire. La boîte sera installée près du tableau blanc du service de garde.
- Page 3 point 8 : Le projet de Victor Morand a eu lieu. Ce fut un grand succès et une belle expérience. Il a parlé de sa maladie aux élèves de sa classe.
- Page 4 point 9 : Le projet de sorties pour les élèves en francisation a été accepté. Leur première sortie aura lieu demain (16 novembre).
- Page 6 point 12 : Activité parascolaire de chorale et disco : L'inscription à la chorale a été très populaire. Un total de 66 élèves ont demandé à faire partie de la chorale mais seulement 26 élèves ont pu être sélectionnés. Monsieur Marier cherche une solution afin d'offrir cette activité parascolaire à un plus grand nombre d'élèves.
La disco a été un grand succès. Elle a généré des profits de 1 500\$.

6. Période de questions du public

Il n'y a pas de question du public.

7. Invités spéciaux (monsieur Denis Auclair)

Monsieur Denis Auclair est le père d'une élève en 6^e année (Béatrice Auclair). Sa femme et lui ont toujours trouvé important d'inclure la musique dans le développement de leurs enfants. *Jeunes musiciens du monde* est un organisme local présent dans 4 écoles de Québec. Leur mission est de donner différents cours de musique dans les écoles se situant dans des quartiers plus démunis. À Québec, 170 enfants participent à ces cours de musique qui permettent de favoriser leur développement et créent des expériences positives.

L'organisme a 3 principales activités de financement : un cocktail en novembre, un souper-spectacle en décembre et le défi Kayak Montréal-Québec en août, défi auquel M. Auclair a participé et est inscrit pour l'année 2017.

M. Auclair est un passionné des sports de plein air et désire promouvoir l'activité physique. Il s'est engagé à recueillir 2 000\$ pour l'organisme. Afin de financer son défi de faire le trajet entre Québec et Montréal en kayak, Monsieur Auclair désire vendre des billets permettant de gagner des réductions pour les inscriptions aux différents cours de musique du parascolaire à l'hiver 2017 (15%-20%-40%). Les prix des billets seraient de 5\$, 10\$ et 20\$.

BLOC DÉCISION

8. Cadre d'organisme des Services éducatifs

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le cadre de référence des services éducatifs par le biais du tableau interactif. Voici quelques informations :

➤ Éducation préscolaire

La maternelle 4 ans est uniquement offerte à l'école Notre-Dame-de-Foy et seulement les élèves de ce quartier peuvent y être inscrits. La journée de sensibilisation pour les nouveaux élèves se tient en juin. Au préscolaire, le temps de classe est de 23 heures 30 minutes par semaine.

➤ Primaire

Pour qu'un élève soit en âge de commencer son primaire, il doit être âgé de 5 ans au 30 septembre. Il y a toujours possibilité de demander une dérogation. Au primaire, le temps de classe est de 25 heures par semaine.

À la Commission scolaire des Découvreurs, certaines écoles ont un programme particulier : Filteau, Cœur-Vaillant et Fernand-Seguin. Le programme d'anglais intensif est aussi offert dans notre Commission scolaire. Certaines écoles offrent le programme en ½ journée alors que d'autres l'offrent en ½ année.

➤ Services éducatifs adaptés pour les élèves handicapés

Plusieurs services sont offerts dans notre Commission scolaire afin de répondre aux besoins de certains élèves.

Madame Catherine Ratelle complète le document prévu suite à la présentation du cadre de référence des services éducatifs.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-30

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Andrée Roy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**, d'adopter le cadre d'organisation des Services éducatifs.

9. Liste des écoles et leur aire de desserte

L'aire de desserte de l'école Fernand-Seguin n'a subi aucun changement. Notre aire de desserte n'est pas touchée non plus par les changements proposés cette année.

Madame Morasse se questionne si nous sommes toujours satisfaits par notre aire de desserte. Les membres s'entendent sur le fait qu'il est intéressant que notre aire ne soit pas trop grosse afin de pouvoir accueillir des élèves provenant de l'extérieur de notre aire ainsi que du territoire de la commission scolaire.

Madame Catherine Ratelle complète le document prévu suite à la consultation.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-31

IL EST PROPOSÉ par Madame Karine Morasse, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**, d'adopter la liste des écoles et les aires de desserte.

10. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le document en consultation aux membres du conseil d'établissement sur le tableau interactif. Elle présente les superficies de l'école. Selon le ministère, l'école pourrait accueillir 2 classes au préscolaire et 18 classes au primaire. Donc au total 20 classes. La capacité d'élèves est évaluée à 380 pour l'année 2016-2017.

Cette année, nous avons 3 classes au préscolaire. Il ne pourra pas être possible d'accueillir 3 classes au préscolaire chaque année. Il faut réévaluer la situation annuellement afin d'offrir le meilleur encadrement possible à nos élèves et un environnement adéquat.

Madame Morasse se questionne sur la pertinence de ces données. Madame Roy mentionne que le directeur général de la commission scolaire était présent à la dernière assemblée du comité de parents et cette question lui avait été posée. Ils sont conscients que ce ne sont que des chiffres et que ceux-ci sont des prévisions qui guident l'organisation des services.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-32

IL EST PROPOSÉ par Madame Élise **et RÉSOLU UNANIMEMENT**, d'adopter cette résolution.

11. Critères d'inscription pour 2017-2018

Madame Louise présente les critères d'inscription dans les écoles pour l'année scolaire 2017-2018 aux membres du conseil d'établissement par le biais du tableau interactif.

- Tous les élèves, excepté ceux ayant commencé en maternelle cette année, sont protégés puisqu'ils ont commencé un programme particulier avant le 1^{er} juillet 2016.
- Tous nos nouveaux élèves ne sont plus protégés, excepté ceux résidant dans l'aire de desserte.
- Madame Nicole Mainguy précise que si les élèves font partie de notre aire de desserte, ils sont assurés d'avoir une place à notre école. Madame Louise Roberge-Lemieux le confirme. Par contre, s'ils arrivent dans le quartier après le 1^{er} mai et qu'il ne reste plus de place pour l'année en cours, ils seront affectés temporairement dans une autre école et pourront revenir l'année suivante.
- L'enjeu à Fernand-Seguin est de savoir si nous pouvons accueillir, à long terme, une 3^e classe au préscolaire.

Monsieur Lobel se questionne sur le critère de la fratrie qui n'est pas une priorité pour les critères d'inscription. Madame Louise Roberge-Lemieux explique que ce critère n'est pas retenu afin d'éviter les choix discriminatoires.

Les membres du conseil ne sont pas en accord avec la totalité des critères d'inscription pour l'année 2016-2018. Ils désirent remettre le critère du programme particulier offert à l'école Fernand-Seguin. Les modifications à apporter au document de référence sont les suivantes:

Page 5 au point 5.1.4-5-a :

- Retirer : « débuté avant le 1^{er} juillet 2016 », afin que tous les élèves du programme scientifique soient protégés.
- Au point 5.2.1.3 page 6 et à la note de bas de page : remplacer « V » par « 5 »

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-33

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christophe Lobel, **et RÉSOLU UNANIMEMENT**, d'adopter cette résolution.

12. Promotion des t-shirts

Madame Élise Jasmin mentionne que les membres du conseil d'établissement sont actuellement en questionnement. Ils aimeraient pouvoir vendre les t-shirts au prix coutant de la compagnie. L'objectif n'est pas de faire des profits, mais d'être un outil de promotion.

Pour les grandeurs juniors, il faudrait acheter une grande quantité de t-shirts afin de réduire le prix unitaire, puisque plus on achète une grande quantité, plus le prix à l'unité diminue.

Madame Élise Jasmin demande également si nous voulons offrir uniquement des t-shirts ou offrir plus d'articles promotionnels.

Madame Marie-Andrée Roy demande si d'offrir un t-shirt à tous les nouveaux élèves en maternelle pourrait être un cadeau offert par la Fondation. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'habituellement la Fondation préfère participer aux projets en lien avec les sciences. Il faudrait vérifier auprès de ses membres. Pour l'instant, les élèves de maternelle n'ont pas encore reçu leur t-shirt.

Madame Nicole Mainguy se questionne sur l'offre gratuite des t-shirts pour les élèves puisque nous avons 3 groupes de préscolaire, ce qui représente une grande somme d'argent. Serait-il

plus avantageux de demander une minime somme (exemple 5\$) par enfant afin de venir combler un petit montant de cette offre?

Le t-shirt représente un sentiment d'appartenance et apporte une fierté.

Madame Catherine Ratelle propose que 5\$ soit demandé, afin de payer une partie de cette dépense. Elle demande combien il reste de chandails. Madame Élise Jasmin mentionne que non, il ne reste pas assez de grandeurs pour les petits de maternelle.

Madame Louise Roberge-Lemieux souhaite continuer de l'offrir cette année aux élèves de maternelle.

L'année prochaine, l'option pour l'achat d'un t-shirt sera directement offerte sur la facture scolaire. Cela facilitera la promotion ainsi que l'achat et la gestion des inventaires.

Il est proposé d'acheter uniquement 60 t-shirts. Les années suivantes les gens pourront directement choisir leur grandeur ainsi que la couleur en début d'année.

13. Projet «Jeunes musiciens du monde»

Madame Karine Morasse mentionne qu'il s'agit d'un très beau projet. Toutefois, elle se questionne sur le lien avec le programme de notre école. Il s'agit d'une cause plus personnelle.

Madame Annie Robillard-Beaulac se questionne sur l'accessibilité pour nos élèves à ce programme. Madame Karine Morasse répond que nos élèves n'ont pas accès à ce programme puisque nous ne sommes pas dans le secteur visé par «Jeunes musiciens du monde».

Madame Manon Bilocq mentionne que de dire oui à ce genre de projet ouvre la porte à des offres futures pour ce genre de projet personnel. Monsieur Christophe Lobel est de cet avis, mais il croit toutefois qu'il est bien de recevoir différentes propositions et qu'il est important de les prendre en considération, en les évaluant chaque fois. Il mentionne qu'il s'agit tout de même d'un projet qui incite les parents à déboursier, pour l'achat de billets, pour le tirage et par la suite ils devront également déboursier pour les cours de musique.

Madame Marie-Andrée Roy mentionne vivre un certain malaise puisqu'il s'agit d'un tirage et nous devons faire appel à Loto Québec pour avoir le droit de le faire en nous conformant aux règlements. De plus, Monsieur Auclair a comparé le tirage moitié/moitié offert par le Rouge et Or. Toutefois, le gagnant ne repart pas avec un prix en argent, mais avec un rabais.

Madame Marie-Andrée Roy propose de dire à Monsieur Auclair que nous entrons en conflit d'intérêts, puisque la professeure de musique avec qui les cours seraient offerts donne déjà des cours à notre école. Monsieur Auclair pourra faire le suivi avec l'enseignante de musique et mettre une affiche sur le babillard des parents.

Madame Louise fera le suivi avec Monsieur Auclair, en lui mentionnant le conflit d'intérêts ainsi que la loi de Loto Québec.

14. Mesure 30170

Cette mesure permet d'offrir un accompagnement soutenu aux élèves en risque de décrochage scolaire, favoriser l'éveil à la lecture et offrir un environnement stimulant aux élèves. Un montant de 9929\$ sera accordé à l'école afin de soutenir les élèves à différents niveaux. Deux volets ont retenu l'attention des enseignants :

1. L'activité physique pour le préscolaire :

Un montant y sera accordé pour permettre aux élèves de bouger davantage, sachant qu'ils ont seulement 1 heure d'éducation physique par cycle. Des spécialistes en danse offriront des cours.

2. Accroître la formation et l'optimisation des écoles (3 000\$)

- Ajout ponctuel d'accompagnement afin de répondre aux besoins d'élèves
- Diverses formations aux enseignants (formation et libération)
- Ressources technologiques et numériques (1000\$)
- Favoriser l'éveil à la lecture (environ 150\$ \ classe) afin de permettre l'enrichissement des bibliothèques de classe.

Madame Karine Morasse demande des informations en lien avec le budget alloué aux livres de la bibliothèque. Madame Louise Roberge-Lemieux confirme que 5 010\$ ont été alloués à l'achat de nouveaux livres cette année.

Madame Marie-Andrée Roy demande si le budget alloué pour les formations des enseignants est réaliste par rapport aux offres de formations de chaque année, afin d'éviter de perdre le montant alloué. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que c'est un budget qui est reconduit d'année en année. S'il n'est pas utilisé. Puisque certains congrès ne sont pas annuels, il est intéressant de reconduire une partie du montant.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-17/16-34

IL EST PROPOSÉ par Madame Karine Morasse **et RÉSOLU UNANIMEMENT**, d'adopter cette résolution.

15. Réveillon des élèves

Madame Louise Roberge-Lemieux fait la lecture de la lettre qui sera envoyée aux parents afin de les informer du réveillon qui aura lieu le 22 décembre en soirée. Les parents devront remplir un coupon-réponse pour la présence de leur enfant au réveillon du 22 ainsi qu'à la journée du 23 décembre. La logistique de l'organisation de la soirée sera à la discrétion des enseignants.

Madame Catherine Ratelle demande si le service de garde sera offert le 23, peu importe le nombre d'inscriptions. Madame Louise Roberge-Lemieux confirme que oui, et ce, sans frais supplémentaires sur les heures de classe.

Madame Catherine Ratelle propose que le coupon-réponse soit séparé en 2 colonnes afin d'éviter qu'un parent oublie de compléter une section.

Madame Annie Robillard-Beaulac suggère que la date limite de réponse soit plus tôt afin de permettre au service de garde de planifier la journée selon le nombre d'élèves inscrits. La date maximum pour remettre le coupon-réponse sera le 2 décembre.

16. Bazar de Noël

Un parent d'élève de 6^e année a proposé l'idée de faire un bazar afin de financer le voyage de 6^e année. Les enseignantes de 6^e année ont apprécié l'idée, toutefois elles ne sont pas prêtes à le mettre en place seules. Elles ont donc demandé l'aide de l'OPP. Les membres de l'OPP trouvent qu'il s'agit d'un beau projet, mais ils auraient besoin d'aide de parents des élèves de 6^e année. Il faudrait réfléchir à la logistique pour la mise en place et l'organisation de ce bazar.

Le projet ne peut pas avoir lieu en même temps que le Noël-écolo des 4H, ni en même temps que la vente de savons. Le 14 décembre avait été retenu comme date.

Madame Annie Robillard-Beaulac mentionne que le Noël-écolo est le 14 décembre. Le bazar ne peut donc pas avoir lieu le 14 décembre.

Madame Élise Jasmin soulève qu'il y a beaucoup de ventes à l'école (sucrerie, disco, savons, etc.) et qu'elles ont lieu au même moment dans l'année scolaire.

Madame Nicole Mainguy demande si les parents avaient accepté le voyage à condition d'activités de financement. Madame Karine Morasse confirme que non, les parents acceptaient, mais sans condition de financement.

Madame Marie-Andrée Roy soulève que nous sommes dans un monde de consommation et qu'il ne s'agit peut-être pas du meilleur moyen de financement. Il existe plusieurs autres moyens afin de financer leur voyage. Ces mesures pourraient être mises en place au printemps.

Madame Nicole Mainguy mentionne que ce projet avait à la base été accepté par les parents des élèves de 6^e année. Il n'a pas été accepté à condition des divers moyens de financement. Pour les familles avec des situations financières particulières, des mesures sont mises en place pour eux.

S'ils veulent utiliser un moyen de financement de type entrepreneuriat, madame Louise Roberge-Lemieux pourrait offrir un certain montant pour ce type de projets. Les retombées pourront être utilisées pour le voyage. Plusieurs autres solutions peuvent être envisagées pour le financement de ce voyage.

Madame Karine Morasse mentionne que déjà cette année, les élèves de 6^e sont très sollicités par divers projets et responsabilités.

Considérant que plusieurs activités ont lieu durant les mois de novembre et décembre, le projet du bazar de Noël n'est pas retenu.

17. Nomination au poste de représentant substitut du comité de parents de la commission scolaire

Résolution CE-17/16-04

IL EST PROPOSÉ par Madame Élise Jasmin et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'ouvrir la période de mise en candidature pour le poste de représentant au comité de parents.

Madame Catherine Ratelle cède sa place à Madame Karine Morasse comme représentante substitut au comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par Madame Élise Jasmin et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de fermer la période de mise en candidature pour le poste de représentante substitut au comité de parents.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de représentante substitut au comité de parents est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Karine Morasse est **ÉLUE** au poste de représentante substitut au comité de parents.

18. Souper de Noël

Madame Louise Roberge-Lemieux apportera le vin et les fromages. Les membres apporteront baguettes, biscottes, etc. Les membres sont invités à inscrire sur la liste prévue à cet effet ce qu'ils apporteront pour le souper. Exceptionnellement, la rencontre débutera à 18 h 00.

19. Rapport de la présidente, correspondance et dépôt de documents

Madame Catherine Ratelle a reçu un rapport du Conseil supérieur de l'éducation.

20. Rapport de la directrice

Informations diverses :

- Le projet du grand défi Pierre Lavoie de notre école aura pour but de faire bouger tous les élèves à l'intérieur et à l'extérieur, toutes les saisons (un montant de 10 000\$ est à déboursier). Voici quelques exemples d'investissements :
 - 50 paires de raquettes;
 - bâtons de hockey;
 - cerceaux;
 - matériel pour le développement psychomoteur des élèves du préscolaire;
 - ballons exerciseurs pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année.
 - pédaliers pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.
- Fondation et le fonds d'aide Desjardins : Le projet présenté par la Fondation a pour but d'initier les élèves à la robotique.
 - Pour développer la robotique : le Blubot (préscolaire), l'Ozobot (2^e à la 6^e année) et le LegoWedo seront mis à la disposition des enseignants afin d'en faire l'utilisation dans les classes. Pour accompagner les robots, 2 flottes de 14 tablettes chacune seront également disponibles pour faire la programmation des robots. C'est un projet qui permet donc de faire des sciences à travers la technologie. Madame Karine Morasse demande comment ce projet sera jumelé à la robotique que les élèves de 5^e font déjà cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux confirme qu'il sera tout de même possible de faire l'utilisation des divers robots.
 - Les mangeoires ont été installées par les élèves du club 4H. Elles ont déjà été remplies de nourriture pour oiseaux. Une rotation sera faite parmi les groupes de 4H pour que les élèves remplissent les mangeoires à tour de rôle.
 - Monsieur Christophe Lobel se questionne sur l'état des paniers de basket dans la cour des grands. Il faudrait faire une demande auprès de la ville.

21. Rapport de la représentante au Comité de parents

Madame Marie-Andrée Roy mentionne les points suivants :

- L'organisme Leucan a présenté différentes activités de collecte de fonds.
- Les élections ont eu lieu et il y a eu peu de changements par rapport à l'an dernier.
- Le directeur général de la Commission scolaire était présent lors de cette rencontre. Il a fait mention que cette année était une année de répit, sans coupure ni sans compression.
- Ils ont également discuté des mêmes documents vus aujourd'hui au conseil d'établissement.

22. Rapport de la représentante de l'O.P.P.

Lors de la dernière rencontre, il y a eu une discussion au sujet du bazar de Noël. Suite à cette discussion, le point a été apporté au conseil d'établissement afin de prendre une décision.

23. Questions des membres

Monsieur Christophe Lobel demande si l'éclairage dans la cour des petits sera amélioré. Madame Élise Jasmin confirme que oui, mais nous ne savons pas exactement quand les lumières seront installées. Les structures pour l'éclairage sont présentes, simplement pas encore en fonction.

24. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre (12 décembre)

Prochaine rencontre : le 12 décembre à 18h.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-16/15-27

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christophe Lobel **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**, de lever la séance à 21 h 43.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Catherine Ratelle
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
17/16-01	16-09-27	Adoption de l'ordre du jour
17/16-02	16-09-27	Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2016
17/16-03	16-09-27	Adoption des règles d'élection
17/16-04	16-09-27	Adoption de l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président
17/16-05	16-09-27	Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de président
17/16-06	16-09-27	Adoption de l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président
17/16-07	16-09-27	Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président
17/16-08	16-09-27	Adoption de l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier
17/16-09	16-09-27	Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier
17/16-10	16-09-27	Adoption de l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de représentant au comité de parents
17/16-11	16-09-27	Adoption de la fermeture de la période de mise en candidature pour le poste de représentant au comité de parents
17/16-12	16-09-27	Adoption du calendrier des séances
17/16-13	16-09-27	Approbation des activités et sorties éducatives des classes

17/16-14	16-09-27	Adoption de Rêves d'enfants pour les tirelires de l'Halloween d'octobre 2016
17/16-15	16-09-27	Approbation de la campagne de financement
17/16-16	16-09-27	Approbation du budget de l'école et du service de garde
17/16-17	16-09-27	Approbation du budget pour le conseil d'établissement
17/16-18	16-09-27	Approbation du projet de la caisse scolaire
17/16-19	16-09-27	Levée de l'assemblée
17/16-20	19-10-16	Adoption de l'ordre du jour
17/16-21	19-10-16	Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016
17/16-22	19-10-16	Approbation du projet d'un élève de 5 ^e année (Victor Morand)
17/16-23	19-10-16	Approbation des sorties éducatives en francisation
17/16-24	19-10-16	Approbation du budget du CE 2016-2017
17/16-25	19-10-16	Approbation du déplacement d'horaire du 22 décembre 2016
17/16-26	19-10-16	Approbation d'une activité parascolaire et de la disco
17/16-27	19-10-16	Levée de l'assemblée
17/16-28	16-11-15	Adoption de l'ordre du jour
17/16-29	16-11-15	Adoption du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2016
17/16-30	16-11-15	Approbation du cadre d'organisation des Services éducatifs
17/16-31	16-11-15	Approbation de la liste des écoles et des aires de desserte
17/16-32	16-11-15	Approbation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
17/16-33	16-11-15	Approbation des critères d'inscription pour 2017-2018
17/16-34	16-11-15	Approbation de la mesure 30170

17/16-35 16-11-15 Ouverture de la mise en candidature pour le poste de
représentante du comité de parents

17/16-36 16-11-15 Fermeture de la mise en candidature pour le poste de
représentante du comité de parents

17-16-37 16-11-15 Levée de l'assemblée